

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

LE MINISTRE

Paris, le

**11 DEC. 2012**

N/Réf :

Monsieur le Président,

A l'issue de la première année du Contrat d'objectifs et de performance (COP) et maintenant que vous disposez des résultats de l'audit socio-organisationnel mis en place par le directeur général, il me semble nécessaire de tirer un bilan de la situation financière et sociale de l'établissement et à partir de ce diagnostic, de définir les actions à mettre en œuvre.

Dans cette perspective, comme je l'ai annoncé le 23 octobre dernier aux représentants des organisations syndicales, j'ai demandé au directeur général de l'ONF de mener avec l'ensemble des personnels de l'établissement une réflexion sur les missions et l'organisation de l'ONF.

De la même manière, un groupe de travail sera constitué regroupant les signataires du COP : l'Etat au travers des ministères signataires, l'établissement public ainsi que la Fédération nationale des communes forestières. Ce groupe de travail procédera à une analyse de la situation financière de l'ONF, examinera les différentes activités de l'ONF (forêt domaniale, forêts des collectivités, missions d'intérêt général, activités concurrentielles) et dégagera des propositions de nature à sécuriser durablement le modèle économique de l'établissement.

J'attacherais de l'importance à disposer, pour chacune des deux démarches, d'un rapport d'étape pour la fin du mois de mars 2013. Les rapports seront présentés au Conseil d'administration et les propositions devront être finalisées pour l'été 2013, afin de nourrir la loi d'avenir sur l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée,



Stéphane LE FOLL

Monsieur Hervé GAYMARD  
Président  
Office National des Forêts  
2, avenue de Saint Mandé  
75570 PARIS Cedex 12